**Objet**: **ECOLES EUROPEENNES - Appel à candidats pour le poste de Directeur adjoint du cycle primaire de l’école européenne de BERGEN au 1er septembre 2015.**

|  |
| --- |
| **L’Ecole européenne de Bergen recherche un Directeur adjoint pour le cycle primaire.**  La sélection des candidats se fait devant un comité de sélection présidé par le Secrétaire général des Ecoles européennes selon le règlement des Ecoles européennes 2009-D-422-fr-5  Chaque pays candidat sélectionne deux candidats. Pour ce poste, les pays candidats sont la Pologne, la République Tchèque et la Belgique.  En fédération Wallonie Bruxelles, le détachement dans les Ecoles européennes se fait en vertu de l’article 18 du Décret du 24/06/1996 - Décret portant réglementation des missions, des congés pour mission et les mises en disponibilité pour mission spéciale dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française.   1. Conditions d’accès :  * Le candidat doit posséder les compétences et les titres exigés dans son pays pour assurer la direction d’un établissement d’enseignement dont le diplôme terminal donne l’accès à l’université (candidats à un poste de Directeur ou de Directeur adjoint du secondaire) ou d’un établissement de l’enseignement primaire (pour les candidats à un poste de Directeur adjoint de l’école maternelle et primaire). * En vertu du décret du 2 février 2002 dont article 16, fixant le statut des directeurs, le candidat doit avoir réussi au moins un module de formation du volet commun à l’ensemble des réseaux et doit s’engager endéans les deux ans à suivre et réussir l’ensemble des modules. * Le candidat doit posséder au minimum trois langues dont deux au moins parmi une des trois langues véhiculaires (allemand – anglais - français). Le candidat doit s’engager à apprendre la langue du pays siège de l’école. Le niveau de connaissance de la langue du pays est un atout. * Le candidat doit montrer qu’il connaît et comprend le système des Ecoles européennes. * Le candidat doit être assez jeune pour pouvoir exercer le mandat (cinq ans sous réserve d’une évaluation positive après deux ans) pendant toute la durée prévue dans l’Ecole où le poste est vacant.  1. Profil des directeurs adjoints dans les Ecoles européennes :   Le candidat doit pouvoir démontrer qu’il possède des compétences managériales sur le plan pédagogique, administratif et financier par exemple pour pouvoir :   * diriger une école considérée dans sa globalité ; * établir de bonnes relations humaines ; * résoudre des conflits ; * synthétiser les idées ; * gérer des ressources humaines, matérielles et financières ; * mettre en place et développer un système de contrôle de qualité dans les différents domaines de gestion de l’école.   Ces exigences ne doivent pas conduire à exclure les candidats qui n'auraient pas d'expérience en qualité de chefs d'établissement.   1. Présentation des candidatures :   Le dossier du candidat ou de la candidate doit comporter les informations suivantes :   * date de naissance, * état civil, * études effectuées et diplômes obtenus, * expériences professionnelles, * connaissances linguistiques (à documenter et à évaluer sur la base de la grille d’autoévaluation du cadre de référence pour les langues établi par le Conseil de l’Europe), * aptitudes, compétences et réalisations particulières, * noms éventuels de personnes de référence.   Documents officiels à joindre au curriculum vitae :   * copie des diplômes, * un document officiel attestant que le candidat n'a pas fait l'objet d'une condamnation pénale qui serait incompatible avec la fonction.   Il vous est recommandé d’utiliser le curriculum vitae « Europass ».   1. Dépôt des candidatures :   Pour être jugé recevable, votre dossier complet de candidature devra être adressé, au plus tard pour le mardi 7 avril (date de la Poste faisant foi), à l’attention de :  Madame la Ministre Joëlle MILQUET,  Vice-Présidente de la Fédération Wallonie Bruxelles, Ministre de l’Education, de la Culture et de l’Enfance  c/o Monsieur Baudouin DUELZ, Chef de Cabinet  Gouvernement de la Communauté française de Belgique  Place Surlet de Chokier, 15-17  1000 BRUXELLES |